



World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse

Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81

wmo@wmo.int – www.wmo.int

Weather • Climate • Water
Temps • Climat • Eau

Notre réf.: WDS/DRR/Post-2015 DRR

GENÈVE, le 25 avril 2014

Annexes: 2

Objet: Consultations régionales relatives au Cadre de réduction des risques de catastrophes au-delà de 2015 et à la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophes

Madame, Monsieur,

Je souhaite vous informer des derniers développements concernant les consultations à venir à propos de la conception et de l'adoption du Cadre de réduction des risques de catastrophes au-delà de 2015 (le Cadre de réduction), qui va remplacer le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015: pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes (le Cadre d'action). Les États Membres vont étudier le Cadre de réduction en vue de son adoption lors de la troisième Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, qui doit avoir lieu à Sendai, au Japon, du 14 au 18 mars 2015. Les résultats de la Conférence vont se répercuter sur le programme général du Cadre de réduction et sur les activités de la Conférence des Parties, dont il sera tenu compte dans le Plan stratégique de l'OMM pour la période 2016-2019.

Alors que le Cadre d'action tire à sa fin, des préparatifs sont en cours en vue de rédiger le texte du Cadre de réduction, avec des consultations mondiales et régionales facilitées par le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNISDR), en collaboration avec des groupements socio-économiques régionaux de différentes régions. Diverses consultations régionales sont prévues pour 2014 afin que les États Membres et d'autres intervenants régionaux apportent une nouvelle contribution à la définition de questions prioritaires et de mesures connexes à inclure dans le Cadre de réduction. J'attire votre attention sur les dates et les lieux des plates-formes régionales qui seront consacrées à la réduction des risques de catastrophes et des consultations ministérielles prévues dans votre Région (annexe I). À ces manifestations régionales viendront s'ajouter deux réunions du Comité préparatoire qui auront lieu à Genève, en Suisse, les 14 et 15 juillet et les 17 et 18 novembre 2014, pour examiner les avant-projets concernant le Cadre de réduction avant qu'ils soient soumis à la Conférence mondiale. Vous trouverez de plus amples renseignements sur les processus et les manifestations indiqués ci-dessus à l'adresse <http://www.preventionweb.net/wcdrr/>.

En 2014, les États Membres participants préparent leurs délégations nationales et s'apprêtent à prendre part aux consultations par le biais soit de leur représentant national (comme leur correspondant national pour le Cadre d'action de Hyogo), soit de leur mécanisme national (comme leur plate-forme nationale pour la réduction des risques de catastrophes).

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques des Membres de l'OMM (PR-6765)

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents

Plus précisément, je tiens à vous informer qu'à ce jour, le Secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale:

- A mis les présidents des conseils régionaux au courant du processus indiqué ci-dessus et va collaborer avec eux ainsi qu'avec vous, les Membres des régions, à propos de la planification des manifestations prévues lors des réunions régionales de consultation et de votre participation à celles-ci;
- A mis en place une coordination avec l'UNISDR en ce qui concerne la participation de l'OMM aux consultations régionales et la planification de sa participation à la Conférence mondiale;
- A conçu des messages clefs de l'OMM relatifs au Cadre de réduction visant à étayer les interventions de l'Organisation lors des consultations régionales et des réunions du Comité préparatoire (annexe II). Il faudra peut-être actualiser ces messages à mesure que le processus évoluera, auquel cas vous serez tenu au courant des modifications qui leur seront apportées.

Un lien avec les activités de l'OMM lors des consultations régionales et avec la page Web de la Conférence mondiale sera établi sur le site Web de l'Organisation vers fin avril, et son contenu sera actualisé régulièrement.

Enfin, la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo, que l'OMM soutient par le biais de ses divers programmes, a conduit, sur le plan national, régional et mondial, à des mesures importantes visant à passer d'interventions à la suite de catastrophes à une préparation aux catastrophes, d'où une évolution des politiques nationales de réduction des risques de catastrophes, des cadres juridiques et institutionnels et des arrangements de travail. Toutefois, selon les consultations sur le Cadre de réduction de ces risques au-delà de 2015, il convient de les réduire encore grâce, notamment, à une intégration efficace des informations sur les alertes précoces et des services qui leur sont consacrés dans la planification de divers secteurs socio-économiques et à des pratiques de gestion des risques faisant partie intégrante des activités nationales et régionales de développement. On s'attend à ce que cette nouvelle impulsion ait des incidences profondes sur le rôle, les responsabilités et les arrangements de travail des SMHN et sur l'orientation stratégique des programmes de l'OMM de 2016 à 2026.

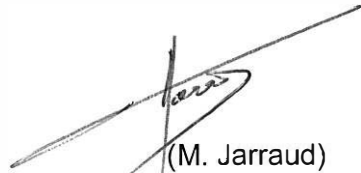
À cette fin, je vous invite:

- À lancer des consultations nationales et un processus de planification concernant les consultations régionales et la Conférence mondiale;
- À participer si possible, dans le cadre de votre délégation nationale, à des consultations régionales et à la Conférence, et à indiquer au Secrétariat si vous ou un membre de votre Service participerez à ces manifestations;
- À examiner les messages clefs ci-après (annexe II) en vue d'en discuter au niveau national et d'intervenir lors des consultations régionales.

Vous voudrez bien noter que j'ai désigné Mme Maryam Golnaraghi (mgolnaraghi@wmo.int), chef de la Division de la réduction des risques de catastrophes, comme coordonnatrice du Secrétariat de l'OMM pour ces questions, avec le soutien de M. Tang Xu, directeur du Département des services météorologiques et de réduction des risques de catastrophes, et de M. Rob Masters, directeur du Département du développement et des activités régionales, afin qu'ils l'aident pour les consultations régionales, ainsi que des bureaux régionaux de l'OMM pour qu'ils participent à la coordination de ces consultations.

Il me tarde de travailler avec vous pour que l'expérience et les enseignements tirés de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo, les possibilités de développement du Cadre mondial pour les services climatologiques à l'appui de la réduction des risques de catastrophes et l'apport essentiel de notre communauté se reflètent dans le Cadre d'action alors que nous nous préparons pour le Dix-septième Congrès.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(M. Jarraud)
Secrétaire général

ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

=====

WDS/DRR/Post-2015 DRR, ANNEXE I

Conférences ministérielles et plates-formes régionales sur la réduction des risques de catastrophes <i>(prévues en date du 15 avril 2014)</i> Consultations sur le Cadre de réduction des risques de catastrophes au-delà de 2015 et sur la planification de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophes	
Région	Date et lieu (2014)
Afrique (Région I)	5-8 mai (Abuja, Nigéria) – Plate-forme africaine sur la réduction des risques de catastrophes avec débat ministériel
Amériques (Régions III et IV)	27-29 mai (Guayaquil, Équateur)
Pays arabes (Régions I, II et VI)	10-12 juin (Charm el-Cheikh, Égypte)
Pacifique (Région V)	2-4 juin (Suva, Fidji)
Asie (Régions II et V)	23-26 juin (Bangkok, Thaïlande) – Plate-forme asiatique sur la réduction des risques de catastrophes avec débat ministériel
Europe (Région VI)	10 juillet (Milan, Italie) – Réunion ministérielle
Europe (Région VI)	6-8 octobre (Madrid, Espagne) – Forum européen (prévu provisoirement)
Première réunion du Comité préparatoire: Version zéro du Cadre de réduction et planification de la Conférence mondiale	14-15 juillet (Genève, Suisse)
Deuxième réunion du Comité préparatoire: Version zéro du Cadre de réduction et planification de la Conférence mondiale	17-18 novembre (Genève, Suisse)
Rapport du Secrétaire général de l'ONU et résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la SIPC	Septembre / novembre

MESSAGES DE L'OMM LORS DE SES INTERVENTIONS AU COURS DES CONSULTATIONS RÉGIONALES SUR LE CADRE DE RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES AU-DELÀ DE 2015

Tous les ans, les catastrophes météorologiques, climatiques et hydrologiques entraînent beaucoup de décès et de pertes économiques. De 1970 à 2012, 8 835 catastrophes, 1 940 000 décès et 2,4 billions de dollars É.-U. (de 2012) de pertes économiques ont été signalés de par le monde en raison de sécheresses, d'inondations, de tempêtes de vent, de cyclones tropicaux, d'ondes de tempête, de températures extrêmes, de glissements de terrains, de cendres volcaniques, d'incendies de forêts, d'épidémies et d'invasions d'insectes. Les pertes économiques enregistrées ont augmenté sensiblement au cours des dernières décennies. Ces incidences ont été attribuées à l'évolution du climat et à la vulnérabilité accrue des personnes et des biens due au développement dans des zones à risque¹.

Parmi les catastrophes les plus notables survenues au cours des dix dernières années, le tsunami de l'océan Indien de 2004 a provoqué, selon les estimations, pour plus de 10 milliards de dollars de pertes économiques² dans 20 pays riverains de l'océan Indien, alors que le séisme, le tsunami et l'accident nucléaire survenus en 2011 dans le Tōhoku, au Japon, ont entraîné des pertes économiques d'environ 206 milliards de dollars⁵. Les principales incidences des catastrophes météorologiques, hydrologiques et climatiques sont la mortalité élevée dans les pays en voie de développement et les pertes économiques dans les pays développés.

L'aspect systématique des risques par rapport aux interdépendances économiques mondiales est manifeste. Par exemple, les inondations à évolution lente qui se sont produites en Thaïlande en 2011 ont provoqué des pertes de 40 milliards de dollars³, surtout dans le secteur de l'automobile et dans celui de l'électronique, alors que les perturbations dues au nuage de cendres issu de l'éruption en 2010 de l'Eyjafjallajökull, en Islande, ont eu des incidences évaluées à cinq milliards de dollars⁴ dans les secteurs de l'aéronautique et du tourisme³.

Selon le Global Risks Report 2014⁵, plus de la moitié de la population mondiale vit dans des villes et dans des agglomérations urbaines où les investissements dans le développement urbain créent de nouveaux risques ou exacerbent les risques existants. Il est prévu que l'essentiel de la croissance urbaine va se produire dans des pays à moyens ou faibles revenus, qui ont une capacité plus limitée que les autres de gérer ces risques, donc un plus faible degré de résilience, et dans des zones côtières exposées à l'élévation du niveau de la mer, à des tempêtes et à des tsunamis^{6,7}.

Le cinquième *Rapport d'évaluation* du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a souligné la transformation des caractéristiques des phénomènes météorologiques extrêmes, qui pose des problèmes pour la réduction des risques à moyen et long terme et la planification d'un développement durable.

¹ GIEC, 2012: Résumé à l'intention des décideurs, in: Rapport spécial sur la gestion des risques d'événements extrêmes et de catastrophes en vue d'une meilleure adaptation aux changements climatiques. Rapport spécial des groupes de travail I et II du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Cambridge et New York.

² Cosgrave, J. (2007): Synthesis Report: Expanded Summary. Joint Evaluation of the International Response to the Indian Ocean Tsunami. Londres: Tsunami Evaluation Coalition. (http://www.preventionweb.net/files/2097_VL108905.pdf)

³ Guha-Sapir, Hoyois, P. & Below, R. (2012): Annual Disaster Statistical Review 2011, Bruxelles.

⁴ Oxford Economics (2010): The economic impact of air travel restrictions due to volcanic ash. Oxford (http://www.airbus.com/company/environment/documentation/?elID=dam_frontend_push&docID=10262)

⁵ Forum économique mondial (2013): Global Risks 2014, neuvième édition, Cologny/Genève.

⁶ IFRC (2010): Rapport sur les catastrophes mondiales de 2010. Focus on urban risk. Genève.

⁷ SIPC de l'ONU (2013): Du partage des risques aux bénéfices partagés: analyse de la rentabilité de la réduction des risques de catastrophes, Bilan mondial 2013 de la réduction des risques de catastrophes, Genève.

Cela dit, la réduction des risques socio-économiques sous-jacents et l'acquisition d'une résistance aux catastrophes dues à des aléas naturels et anthropiques exige:

- 1) Une approche intégrée et globale - tous risques, multisectorielle et multiniveau (niveau local, national, régional et international) - de la quantification des risques à partir d'informations météorologiques, hydrologiques, climatologiques et environnementales à l'appui de décisions éclairées concernant les risques et fondées sur la science dans tous les secteurs socio-économiques va renforcer la résilience aux catastrophes et favoriser un développement durable.
 - Des investissements sont nécessaires en vue d'une modernisation et du renforcement des capacités essentielles des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) en matière de suivi des aléas, de bases de données, de prévision et d'analyse. Le resserrement de la coopération entre les Services et la communauté des usagers à l'appui de décisions éclairées devrait être considéré comme une priorité lors de la planification du développement national et local;
 - Une coordination efficace et l'optimisation des investissements et des stratégies de financement des risques par les gouvernements grâce au développement international et au financement d'activités climatologiques dans des domaines tels que les capacités institutionnelles et infrastructurelles, les aléas/risques et les systèmes d'information sur le climat sont essentielles pour obtenir un maximum de ressources, éviter les doubles emplois et garantir la viabilité.
- 2) Le renforcement de la résistance des collectivités afin d'assurer la sécurité des personnes, des moyens de subsistance et des biens est la priorité la plus élevée. Il faudrait considérer les investissements dans la création et le renforcement de systèmes nationaux d'alerte précoce multidanger comme faisant partie intégrante des stratégies de renforcement de la résilience. Dans cette optique:
 - Les investissements réalisés dans les SMHN et les systèmes d'aide à la décision en matière de gestion des risques de catastrophes, en particulier dans les pays en développement et les pays les moins avancés, ont des avantages importants du fait des progrès des prévisions et des systèmes d'alerte précoce;
 - Il est essentiel de sensibiliser les collectivités aux incidences des aléas météorologiques, hydrologiques et climatiques et aux préparatifs à organiser pour en accroître la résistance;
 - Il convient d'établir une coopération internationale, régionale et nationale pour garantir l'harmonisation et la compatibilité des systèmes nationaux d'alerte précoce multidanger, la mise au point et le transfert de technologies et l'échange de données afin d'obtenir des ressources, d'assurer une viabilité et de gérer les risques qu'impliquent les aléas transfrontaliers de grande échelle.
- 3) L'évolution des aléas météorologiques, hydrologiques, climatiques et écologiques due au changement climatique pose de nouveaux problèmes pour la mise en place d'un développement durable et d'une résistance aux catastrophes. Il est indispensable de prévoir les caractéristiques de ces aléas et leur interaction avec les systèmes socio-économiques pour pouvoir prendre des décisions fondées sur les risques. Dans cette optique:
 - Il convient d'investir dans la recherche et la modélisation sur les phénomènes météorologiques et climatiques à fort impact et dans les réseaux d'observation et de créer des services météorologiques, climatologiques et hydrologiques opérationnels chargés d'analyser les risques liés au climat afin de justifier des investissements à moyen et long terme, d'étayer la planification stratégique concernant la réduction des risques et d'accroître la résistance des collectivités dans un climat en évolution;
 - Le nouveau partenariat mondial de gouvernements et d'organisations établi sous l'égide du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) va favoriser des stratégies tenant compte des risques, renforcer la résistance aux catastrophes et contribuer à un développement durable dans le contexte du programme pour l'après-2015.